# AQVITANIA

TOME 24 2008

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, du Centre National de la Recherche Scientifique

# $S_{\text{OMMAIRE}}$

AUTEURS	5
N. Gourdon-Platel, B. Maurin	
Utilisation du fer des marais, encroûtement superficiel holocène,	
autour des sites sub-lacustres de Sanguinet (Landes)	7-20
X. Ravier	
Pour une "archéologie linguistique" de l'aquitain : un rêve impossible ?	21-32
P. Counillon	
Strabon, Bourdigala et l'Aquitaine	33-39
A. Barbet, S. Bujard, P. Dagand, JFr. Lefèvre, L. Lemoigne, I. Maleyre	
Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la Domus de Vésone, IV	41-76
L. Tranoy, E. Moizan, C. Batigne Vallet, V. Mathé, M. Druez, A. Bardot	
La "Grande Avenue" à Barzan (17) : les acquis des premières campagnes de fouilles (2006-2008)	77-104
Annexe 1 - V. Mathé, M. Druez	
Les prospections électriques de la "Grande Avenue" - Barzan	105-108
Annexe 2 - C. Batigne Vallet	
Les céramiques antiques de la "Grande Avenue" - Barzan	109-122
J. Andreu Pintado, Á. A. Jordán Lorenzo, E. Nasarre Otín, M. Lasuén Alegre	
Cuatro cupae inéditas en territorio de Vascones	123-138
Chr. Vendries	
Apollon et Marsyas sur un fragment de sarcophage de Saint-Androny (Gironde).  Postures, gestuelle et attributs musicaux	139-154
J. Marian	
La demeure aristocratique de Loupiac (Gironde). Une évolution architecturale complexe	
entre la première moitié du 1 <sup>er</sup> siècle p.C. et le haut Moyen Âge	155-171

L'identification de la sépulture du seigneur Roger de Brosse († 1287) à l'abbaye de Prébenoît, Creuse.  Une approche pluridisciplinaire	173-187
	173-187
ANNEXE - CHR. MOULHERAI, I. NEICHE	
Les vestiges textiles et osseux de la sépulture de Roger de Brosse	189-190
G. François	
Fragments de cuivre et d'émaux retrouvés du tombeau de Roger de Brosse († 1287) à Prébenoît (Creuse)	191-204
V. Geneviève	
Les monnaies médiévales de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil	205-211
Notes	
IP. Bost	
Sur deux marques de tuiliers d'époque gallo-romaine	215-217
JP. Bost	
A Caesaraugusta Benearno. Remarques sur la voie d'Aspe	219-222
Résumés de thèse	
F. COLLEONI, Le territoire de la cité d'Auch dans l'Antiquité	225-227
S. Blain, Les terres cuites architecturales des églises du haut Moyen Âge dans le Nord-Ouest de la France et le Sud-Est de l'Angleterre. Application de la datation par luminescence à l'archéologie du bâti	229-232
Master	
M. Dos Santos, Échanges et consommation à Augustoritum. Les amphores de Limoges	235-240
Nécrologie	
Robert Étienne, par JM. Roddaz	243-245
MICHEL MARTINAUD, par G. Colmont	246-250

Laurence Tranoy Emmanuel Moizan Cécile Batigne Vallet, Vivien Mathé Marion Druez, Anne Bardot

# La "Grande Avenue" à Barzan (17): les acquis des premières campagnes de fouilles (2006-2008)

### Résumé

Le site antique de Barzan est une agglomération secondaire qui prend la suite d'un établissement protohistorique. Plusieurs rues sont connues depuis 1975 par les photographies aériennes. L'une d'entre elles (D1) apparaît particulièrement remarquable : elle a été dénommée "Grande Avenue". Repérée sur une distance d'environ 500 m, elle semble en effet d'une largeur exceptionnelle, avoisinant les 20 m. L'aspect monumental de cette rue est accentué par la bande sombre qui paraît la diviser dans sa longueur. Les premières campagnes de fouille ont révélé l'existence de plusieurs rues de dimension modeste qui se sont succédé depuis l'époque augustéenne jusqu'au IIe s. p.C. La plus récente est un peu décalée vers le nord; sa rive méridionale est bordée par un portique à exèdres tourné vers une esplanade. À son extrémité orientale, un temple connu uniquement par les prospections aériennes et géophysiques fait face au sanctuaire du Fâ. Cet ensemble architectural constitue une liaison urbaine majeure entre les principaux pôles de l'agglomération : théâtre, port, sanctuaires.

### Mots-clés

Agglomération secondaire, époque romaine, Barzan, voie à processions, rue, portique, exèdre, esplanade, sanctuaire

### Abstract

The antique site of Barzan is a small town succeeding to a protohistoric settlement. Aerial photos from 1975 show several streets of the town. One of these streets, named "Grande Avenue", is particularly remarkable. It can be recognized from a distance of approximately 500 m, it seems indeed exceptionally large, nearly 20m. Its monumental aspect is accented by the dark band that seems to divide it lengthwise. The first excavations revealed the existence of several streets of small dimensions, which succeeded one another, since the augustean period, until II<sup>e</sup> s. p.C. The latest is a little shifted to the north. To the south, it is bordered by a portico with exedras facing an esplanade. At the east end, a temple known only by the aerial and geophysical surveys faces the sanctuary of the Fâ. This is an architectural link between the major urban centres of the main town: the theatre, the port, the sanctuaries.

### Keywords

small town, roman period, Barzan, processional way, street, portico, exedra, esplanade, sanctuary.

### Introduction

En relation avec les recherches menées par différentes équipes sur l'agglomération antique de Barzan (site du Fâ), notre programme a pour objectif l'étude de la trame viaire, la voirie représentant par excellence l'espace où peuvent se lire les liaisons urbaines<sup>1</sup>.

Plusieurs rues sont connues depuis 1975 par la photographie aérienne. L'une d'entre elles – rue D1 –, particulièrement remarquable par la trace qui la signale sur les clichés aériens², a été dénommée "Grande Avenue", appellation que nous conservons par commodité. Repérée sur une distance de 472 m, elle semble en effet d'une largeur exceptionnelle, avoisinant les 20 m, et associée à deux murs parallè-

les qui suivent son tracé (fig. 1). Bordée par un ou plusieurs temples à l'extrémité orientale, elle longe les entrepôts et aboutit au péribole du sanctuaire principal (fig. 2 et 3). De direction nord-nord-ouest/sud-sud-est, elle est parallèle à une autre rue (D2), située environ 45 m plus au sud, en partie recouverte par un chemin communal.

Les photographies suggèrent l'image d'une rue monumentale participant à une magistrale scénographie (Aupert & Dassié 1997-1998). Cet effet est accentué par la structure en creux qui paraît la diviser dans sa longueur et qui fut récemment interprétée comme la trace d'un canal ou d'une série de bassins. C'est ainsi que J.-Cl. Golvin la représente sur l'aquarelle évoquant la ville au 11° siècle (Coulon & Golvin 2006, 47-49), inspiré par le modèle de la dou-

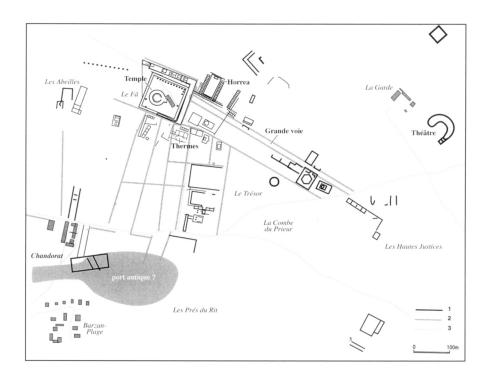


Fig. 1. Plan du site d'après Aupert & Dassié 1997-1998, 169, et Maurin 2007, 177.

<sup>1-</sup> Nous remercions J.-P. Bost pour son soutien dans cette entreprise ainsi que pour ses suggestions à la lecture de cet article.

<sup>2-</sup> Dassié 1975 et 1977.



Fig. 2. Vue aérienne de la partie occidentale de la "Grande Avenue" (cl. ASSA).

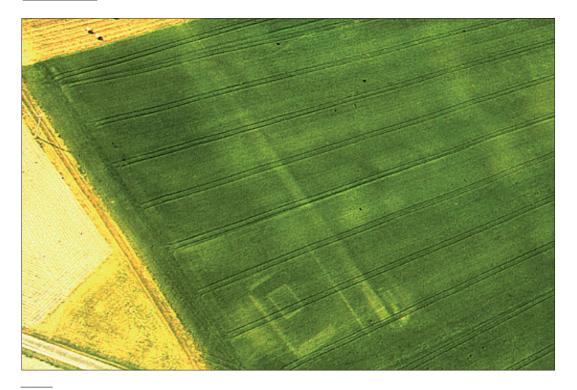


Fig. 3. Vue aérienne de la partie orientale de la "Grande Avenue" (cl. J. Dassié).

ble voie à portique de Pergé en Turquie, scandée par une série de bassins médians.

Dans le prolongement des travaux réalisés au lieu-dit "Le Trésor" en 1998-2000, notre programme s'attache depuis 2006 à l'étude de cette rue pour examiner sa configuration, dater son installation, lire son articulation avec les monuments environnants, temples et entrepôts. Sa construction a oblitéré des structures plus anciennes, qui participent de l'étude globale de ce secteur de la ville.

Nos travaux ont été menés en collaboration avec une équipe de géophysiciens de l'université de La Rochelle (cf. infra). Les documents issus des prospections magnétiques et électriques ont guidé le choix des secteurs à ouvrir en mettant en évidence des contrastes entre des zones de plus ou moins bonne lecture selon l'état de conservation des vestiges sous-jacents (Tranoy et al. 2008). Par la révélation des structures sur toute la longueur de la "Grande Avenue", la prospection électrique a considérablement modifié notre perception de cet espace et a ainsi accéléré notre interprétation des secteurs ouverts. À l'instar des clichés aériens, elle offre toutefois une image comparable à un palimpseste, tandis que la fouille retrouve l'épaisseur de temps en restituant les rythmes et la nature des divers aménagements.

Cet article a pour objet de proposer les premiers résultats, accompagnés de nos hypothèses, même si elles sont inévitablement conduites à évoluer au fil des interventions futures. En temps venu, nous proposerons la publication exhaustive de ce secteur de la ville, avec tous les chercheurs associés à l'équipe<sup>3</sup>. Pour l'heure, il nous paraissait opportun de faire connaître les données nouvelles obtenues grâce aux prospections géophysiques et par la fouille.

### La stratigraphie

Le secteur exploré comprend trois fenêtres, ouvertes entre la zone située en avant du péribole oriental du temple circulaire et celle qui se trouve légèrement au-delà du grand bâtiment des entrepôts. Aux extrémités de ce secteur, deux tranchées ont été creusées jusqu'au substrat, en travers de l'axe de la supposée rue; elles ont permis d'obtenir immédiatement une vision verticale de la succession des aménagements tandis que la fouille en plan des niveaux supérieurs informait sur les structures et, par le mobilier, sur leur chronologie (fig. 4). La lecture des coupes et la fouille ont mis en évidence la continuité des espaces viaires et des maçonneries, associés sur un tronçon de 74 m de longueur, distance qui correspond à un peu moins de 1/6° de l'étendue de la "Grande Avenue". Quatre états ont été distingués.

### L'état 1

L'identification de l'état 1 repose sur l'examen des coupes et la fouille en plan sur une dizaine de m² d'un sol ou d'une zone d'épandage de déchets. Dans ce premier état sont placées les strates anthropiques directement sus-jacentes au substrat et les structures les plus anciennes. Il s'agit d'aires de circulation – dont certaines peuvent correspondre à un premier état de voie –, ainsi que de niveaux d'occupation associés à ces aires. Aucun aménagement autre, de type construction en maçonnerie ou en matériau périssable, ne peut assurément être rattaché à cet état.

Le substrat est couvert d'un sédiment très sombre, incluant du mobilier ancien. Ces niveaux précoces sont en effet identifiés sur toutes les zones fouillées à Barzan<sup>4</sup>. Le mobilier fait apparaître l'existence de deux faciès chronologiques. Cette anomalie s'explique peut-être par un contexte remanié où serait mêlé du mobilier ancien à des éléments appartenant au début du 1er siècle p.C. Mais il n'est pas exclu que le mobilier recueilli en surface soit postérieur à celui que l'on rencontre dans le sédiment sousjacent. L'homogénéité de la matrice sédimentaire n'a pas permis de distinguer plusieurs strates. Ultérieurement, ce point sera contrôlé par l'élargissement de la fenêtre de fouille à cet endroit. Ces strates correspondent peut-être à un nivellement préalable à des travaux entrepris dans ce quartier, puisque elles recoivent directement les premières aires de circulation ou des structures constituées de blocs de banche et de couches de sable. Ces dernières apparaissent de manière discontinue dans toutes

<sup>3-</sup> I. Bertrand (Musée de Chauvigny), J.-P. Bost (Ausonius), D. Frémondeau (Doctorante), J. Guitard (Etudiante), I. Rodet-Belarbi (Inrap).

<sup>4- &</sup>quot;Le Trésor": Tranoy & Moizan 2005, 14-22; "Le péribole du sanctuaire": Robin 2006, 19; "Le quartier d'habitat près des thermes": Bouet 2006, 22.

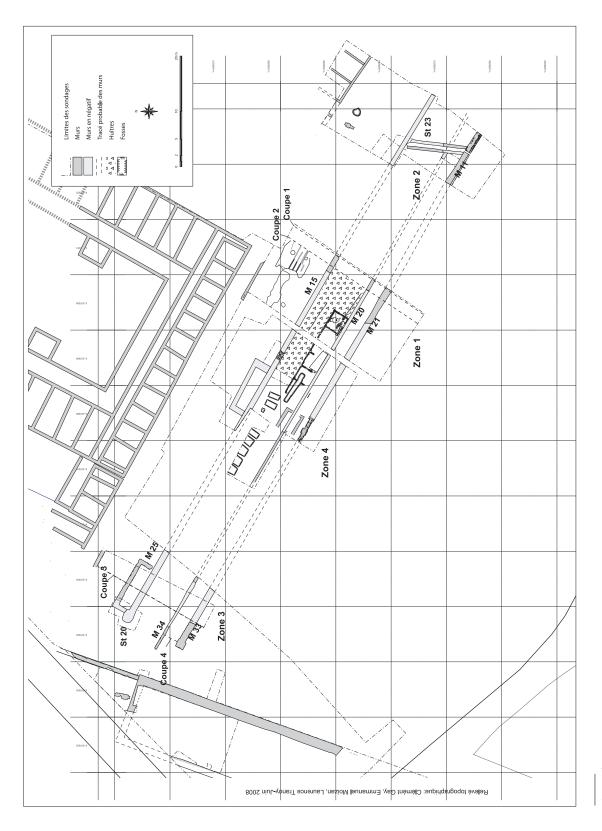


Fig. 4. Plan masse.

les coupes ; il s'agit apparemment d'installations ponctuelles.

Les structures V36 et V14, observées dans deux coupes éloignées de 70 m, correspondent aux premiers niveaux de voie. Leur situation stratigraphique incite à considérer qu'il s'agit de la même structure même s'il est impossible de le certifier sur la base des seuls sondages. Cette voie est faite de petites pierres et blocs étalés sur un seul niveau ; sa largueur n'excède pas 2,10 m à l'est, tandis qu'elle atteint 8,40 m dans le secteur situé à proximité du péribole. Cette largeur reflète peut-être l'existence d'un aménagement particulier au seuil du sanctuaire.

À ce stade de nos observations, ces structures ne sont associées à aucune construction riveraine. Cependant, aux abords, les sols attestent une occupation des rives nord et sud<sup>5</sup>. Il est délicat d'avancer des propositions de datation car les éléments les plus anciens peuvent appartenir à période 50-30 a.C. et les éléments les plus récents ne sont pas produits avant le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. On doit donc envisager deux situations : soit nous avons affaire à une fréquentation pré-augustéenne qui aurait été polluée par de multiples intrusions (éléments tibériens, puis claudiens), soit nous sommes en présence de niveaux remaniés, avant mélangé des niveaux anciens avec des niveaux tibériens et claudiens... Les informations de terrain devraient ultérieurement permettre de dire si cette seconde proposition est plausible ou non.

L'état 1 apparaît bien comme l'étape initiale du développement urbain, dans ce quartier. La mise en place du premier axe de voirie structure un espace qui pourrait avoir été investi dès l'époque pré-augustéenne ou à l'époque augustéenne précoce. Cet axe qui n'adopte pas l'orientation du sanctuaire est pérennisé jusque dans le dernier état. La phase la plus récente – fin Auguste ou début Tibère –, marque les prémisses de l'urbanisation, puisque l'axe défini à cette époque détermine la mise en place des îlots septentrionaux qui ont reçu plus tard le complexe des entrepôts.

### L'état 2

L'axe viaire initialement adopté est respecté et se caractérise désormais par une série de bandes de roulement que nous isolons sous le terme de "voie" ou "chaussée" pour mettre en évidence l'évolution de la rue<sup>6</sup> en relation avec les aménagements bordiers. Cet ensemble est daté du dernier tiers du 1er siècle. Quatre chaussées (V7, V8, V9, V10) se succèdent ; elles sont constituées de blocs calcaires, cailloux, galets, parfois associés à du sable et sont séparées par des couches d'occupation, parfois riches en matière organique et mobilier. Les deux chaussées les plus récentes, V7 et V8, n'ont pas été reconnues dans le secteur proche du péribole en raison de la forte érosion qui a marqué cet endroit. Les profils des chaussées sont restituables en dépit des perturbations postérieures : ils apparaissent relativement horizontaux en coupe (fig. 5a). L'épaisseur des chaussées crée toutefois une forte pente (6,25 %) sur le bas-côté méridional. L'absence de fossés latéraux accentue le processus de sédimentation en bordure, le long de cette pente. Les différentes couches qui s'accumulent au-dessus des surfaces de roulement sont difficilement dissociables sur les bas-côtés. La seule voie fouillée en plan, V7, a conservé des traces d'ornières (fig. 6). Les largeurs restituables sont variables entre l'extrémité occidentale et le secteur oriental. À proximité du sanctuaire, les chaussées sont larges d'environ 9 m, tandis que 70 m plus loin, elles sont beaucoup plus étroites, entre 4 m et 5,50 m. La situation rencontrée lors de l'état 1 est donc maintenue.

Les courbes de niveau montrent que les concepteurs ont mis à profit la topographie. En effet, le lieu où s'étend la "Grande Avenue" forme une terrasse légèrement inclinée vers le sud, en pente négative vers l'est, orientée nord-ouest/sud-est, propice à cet aménagement. L'orientation des structures, voies et bâtiments bordiers, selon cet axe semble invariable au fil du temps. Cependant, tant que des sondages n'auront pas été pratiqués à l'extrémité orientale de l'espace de la "Grande Avenue", nous ne saurons pas si la voirie des états 1 et 2 se prolonge vers l'est

<sup>5-</sup> Au nord, les travaux d'A. Bouet qui ont permis de reconnaître une phase d'habitat, antérieure à l'installation des entrepôts (Bouet 2005, 128), corroborent cette hypothèse.

<sup>6-</sup> Nous employons les termes "voie" et "chaussée" uniquement pour désigner une bande de roulement ; le terme de "rue" englobe la chaussée et les aménagements latéraux du type, fossés, canalisations, trottoirs et façade de bâtiment.

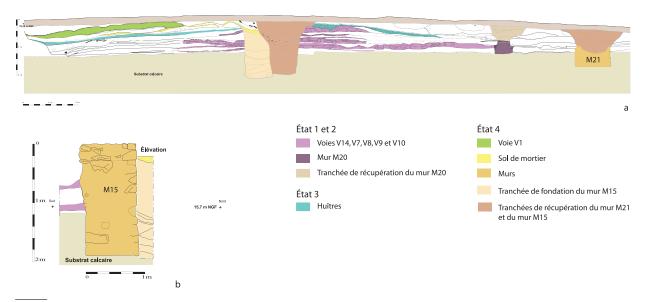


Fig. 5a. Stratigraphie nord-est/sud-ouest; b: Vue en coupe du mur M15.



Fig. 6. Voie V7 vue vers l'ouest.

sur la même longueur que les structures postérieures.

C'est dans cet état que l'on placera l'apparition du mur M20, contemporain de V10 et V9. Ce mur d'allure frêle<sup>7</sup>, étroit, très peu fondé, est construit avec un mortier grossier, toutes caractéristiques qui empêchent d'envisager une élévation maconnée d'une hauteur supérieure à celle d'un muret. Ce dernier côtoie la bordure méridionale de la chaussée, tandis qu'en face des entrepôts, elle est bordée par le portique de l'édifice. Le mur, facilement identifiable, soit en positif, soit en négatif, par la nature de son mortier, est reconnu par tronçons, sur une longueur de plus de 130 m depuis son extrémité occidentale, jusqu'à la dernière de nos fenêtres. Les clichés aériens et les prospections géophysiques font apparaître un mur en continu jusqu'au bout de la "Grande Avenue" qui semble correspondre à M20. Ce point sera vérifié lorsque l'extrémité orientale sera accessible à la fouille.

Durant cette même période, est édifié un bâtiment, St 5, en construction légère, contre M20 et en bordure de voie. Le bâtiment s'étend sur une lon-

<sup>7- 0,48</sup> m de largeur, tranchée étroite de 0,35 m de profondeur.



Fig. 7. Bâtiment St 5, deux cellules de l'extrémité est.

gueur de 17,40 m. Cette construction fait face aux entrepôts avec un léger décalage (environ 3 m) vers le nord-ouest. L'espace est cloisonné en six cellules de taille quasi égale, d'environ 8 m<sup>2</sup> (fig. 7). Les sols en terre et les solins en pierres liées par du mortier permettent de lui restituer des élévations en terre et en bois. L'implantation de ce bâtiment a été dictée par l'organisation de la rue. Il est probable que sa fonction lui est étroitement liée, d'autant qu'il paraît établi dans l'espace public limité par M20. Des écarts d'altitude permettent de supposer que ce bâtiment a pu être construit en relation avec la chaussée V8, et avoir eu une durée d'existence beaucoup plus courte que la rue elle-même, régulièrement entretenue par des rechapages qui la surélèvent. Du côté méridional, le mur M20, reconnu sur une longueur considérable - presque 100 m par la fouille et bien au-delà si l'on observe les clichés aériens et les prospections géophysiques -, ne peut pas être associé à plusieurs îlots. À cette époque, on peut supposer que l'espace directement au sud du muret n'est pas encore investi.

Pour résumer, à partir de l'époque flavienne, l'axe viaire apparu lors de l'état 1 est monumentalisé par le traitement des façades des îlots : la voie est longée d'un côté par le portique des entrepôts et de l'autre par un mur de rive. Au-delà des entrepôts, si la chaussée se prolonge, elle est peut-être bordée des deux côtés par un mur. Dans l'état actuel des connaissances, on sait que cette rue, large de 5 m en moyenne, dessert le sanctuaire et on suppose qu'elle le relie à un autre pôle, situé environ 500 m plus loin vers l'est, là où les prospections aériennes et géophysiques ont révélé des temples. Même s'il nous manque les données sur l'extrémité orientale, une telle configuration - voie encadrée d'un côté par un portique et de l'autre par un mur - conduit à l'hypothèse d'une rue processionnelle associée au sanctuaire (fig. 8). Ce système rappelle par exemple Alba (Drôme) où une voie d'un peu plus de 400 m de longueur est créée au début du 11e siècle pour relier le sanctuaire de Bagnols au centre monumental (Dupraz 2000; Fraisse & Voisin 2004).

### L'état 3

Cet état s'apparente en réalité à une interface entre l'état 2 et l'état 4, lors duquel le système antérieur est définitivement abandonné au profit d'un nouveau projet, différent dans sa nature, mais fidèle à l'orientation initiale. Dans le courant de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, le premier acte de cette monumentalisation est la mise en place d'une chape d'huîtres entre le mur bordier M20 et le portique des entrepôts (fig. 8). Le dégagement et la fouille partielle de cette couche confirment qu'elle marque un état transitoire aux aménagements d'envergure de l'état 4. Au nord, le long des entrepôts, cette couche d'huîtres est la base d'une nouvelle chaussée (V1), tandis que plus au sud, elle correspond à une aire de circulation piétonne. La séparation entre ces deux zones est marquée par la construction du mur M15, bordé d'exèdres et associé à une rue, repéré d'un bout à l'autre de l'espace de la "Grande Avenue" (cf. infra, état 4).

La fenêtre ouverte à l'est n'a pas livré cet épandage ; nous ignorons s'il s'agit d'un phénomène ponctuel lié à une phase des travaux, peut-être répété de manière discontinue le long des 500 m ou bien

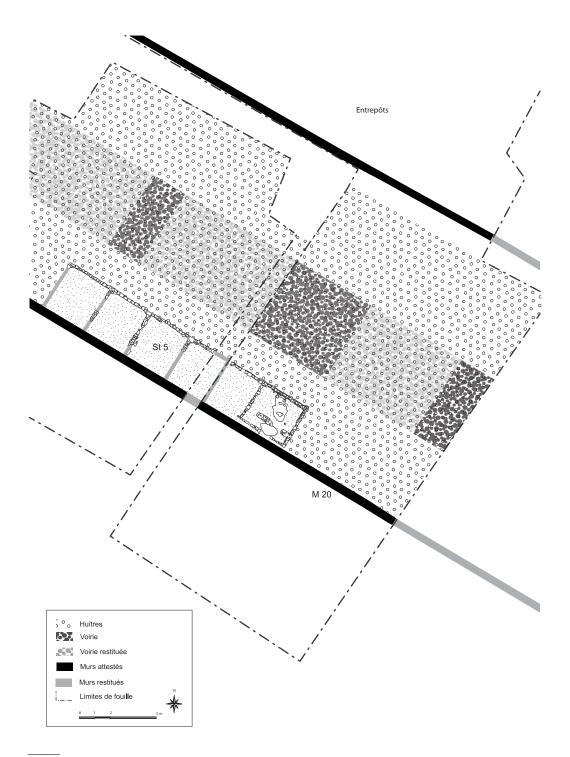


Fig. 8. Plan simplifié des états 2 et 3.

s'il s'agit d'une concentration limitée à l'espace situé en avant des entrepôts. L'ampleur des travaux engagés pour l'état 4, étirés à la fois dans le temps et dans l'espace, doit laisser envisager des organisations de chantiers que nous avons du mal à percevoir avec les quelques fenêtres ouvertes actuellement. En effet, cet état 3 pose problème puisque la couche d'huîtres semble préparatoire à une voie liée au nouveau mur de l'état 4 (M15), dont la tranchée coupe le remblai d'huîtres. Nous n'avons aucune réponse pour l'heure à ce qui apparaît contredire nos raisonnements schématiques et rationnels. Le chantier de l'état 4, qui a pu se dérouler selon des rythmes variés, n'exclut peut-être pas qu'on perce un remblai posé depuis peu. La multiplication des points d'observations, tout au long de l'axe, rendra sans doute la lecture de cette entreprise plus facile.

La couche d'huîtres a livré un mobilier très abondant<sup>8</sup>. Les huîtres elles-mêmes ont fait l'objet d'une étude (A. Bardot) dont la présentation se limite ici à la partie qui se rapporte directement aux questions stratigraphiques.

### Fonctions de l'épandage d'huîtres

Sur l'ensemble du site du Fâ, plus d'une vingtaine de coquillages ont été identifiés<sup>9</sup>. Mais dans cette couche, seule l'huître plate d'Europe (Ostrea edulis) est représentée en abondance ; les autres espèces sont anecdotiques. Comptant des milliers de valves, la couche a dû être échantillonnée. Un premier lot a été prélevé à la base de la troisième voie (V1), un second au sud, au-delà de son emprise. Dans le premier, deux tiers des restes sont des fragments dont la taille ne dépasse pas 1 cm²; le tiers restant est mieux conservé, mais les valves non cassées demeurent très rares. Dans le second, les restes sont au contraire en bon état.

Comblant ponctuellement de légères dépressions ou au contraire s'amincissant par endroits, ce niveau de coquilles a probablement servi à niveler les irrégularités des strates sous-jacentes. Cependant,

on ne peut pas le reléguer à cette seule destination, comme le suggère la présence exclusive de l'huître plate: il traduit sans doute une exploitation complète des propriétés physico-chimiques des coquilles d'huître qui sont volumineuses, à la différence des valves de moule, de peigne variable ou de coque, et perméables grâce au calcaire qui les compose. Les valves d'huître forment donc rapidement des niveaux denses et épais à la surface stable et saine. Il n'est donc pas exclu que cet épandage ait constitué la couche préparatoire du chantier de construction de la troisième voie (V1). Dans le même temps, les coquilles offraient un premier radier pour la fondation de cette voie, les reliefs marqués des valves et leurs bords effilés permettant une bonne accroche des niveaux supérieurs. Les valves, recouvertes par un hérisson de gros blocs calcaires, puis par des petits galets, peuvent alors être considérées comme l'un des éléments constitutifs de la voirie. Protégées ainsi de la pression mécanique exercée par le passage des véhicules - attesté par les ornières de la voie susjacente -, elles sont restées presque intactes.

Mais pourquoi étaler des coquilles sur une si grande étendue pour ne s'en servir de radier que sur une partie? La fragmentation des valves laissées à découvert en bordure de la voie, autorise une hypothèse. En effet, seul un écrasement répété et intense peut être à l'origine d'une telle dégradation : ici, la couche devait correspondre à une surface de circulation. On envisage le passage de piétons, dont le piétinement ne nécessitait pas un solide aménagement, contrairement à la voie elle-même, qui devait supporter de lourdes charges. Finalement, on peut supposer que l'emprise de la couche de coquilles avait été calculée pour répondre au fonctionnement de la future voie. D'un côté, elle accueillait la voirie et contribuait à réguler l'affaissement du terrain occasionné par le roulement des véhicules et, de l'autre, elle constituait un sol pour la circulation plus légère des piétons. Cet épandage de coquilles d'huître est donc un élément à part entière dans la construction et le fonctionnement de la voie.

<sup>8-</sup> L'étude de la céramique réalisée par J. Guitard en master 1 est intégrée à l'analyse présentée par C. Batigne Vallet. Les études de la faune (D. Frémondeau), des conchyliorestes (A. Bardot), des petits objets (I. Bertrand) et des monnaies (J.-P. Bost) apparaîtront in extenso dans la publication globale du site.

<sup>9-</sup> Forest 2003 et Bardot en cours.

### L'état 4

La réalisation d'un nouveau programme oblitère le mur M20 et marque l'abandon du bâtiment St 5. Plus généralement, cet état signe une rupture dans l'histoire de l'axe de circulation et constitue un tournant à l'échelle du plan d'urbanisme de l'agglomération. Pour l'heure, la datation de ces travaux reste imprécise. Il nous manque des éléments pour mesurer le temps écoulé entre l'état 3 et l'état 4 ; pour ce dernier, les données céramologiques et numismatiques sont encore insuffisantes pour resserrer une fourchette chronologique, actuellement située entre le milieu et la fin du II<sup>e</sup> siècle (cf. infra, C. Batigne).

# Les murs M15 et M21 : un portique?

L'axe de circulation glisse vers les entrepôts et passe en position secondaire, en arrière d'un mur puissant, M15, contemporain de la voie V1 (fig. 5a, et fig. 9). Il est ancré dans le substrat sur 0,70 m de profondeur, par conséquent sa construction a traversé les états antérieurs, depuis la couche d'huîtres. Nous n'en avons retrouvé que deux tronçons, puisqu'il est récupéré sur la majorité de son parcours dans nos secteurs de fouille. Son parement sud est plaqué contre la paroi de la tranchée, largement ouverte au nord. Il est conservé sur une hauteur de 1,94 m; sa largeur est de 0,90 m. Du côté nord, est conservée une assise en élévation, parementée, tandis que, du côté sud, il ne reste que la fondation; il existe donc une différence d'altitude

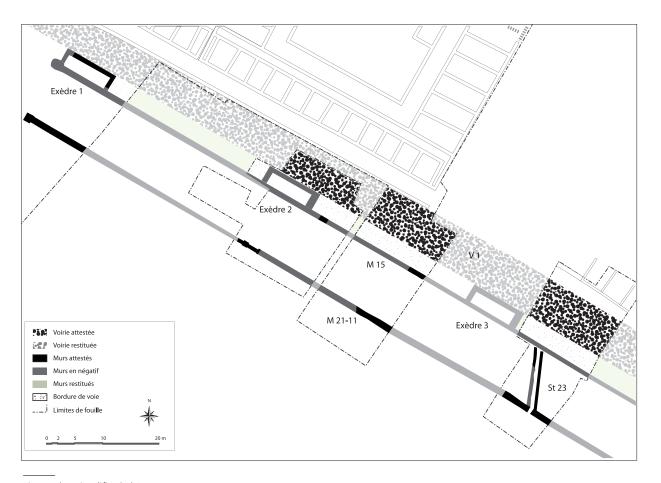


Fig. 9. Plan simplifié de l'état 4.



Fig. 10. M15 et ses tranchées de construction et de récupération.

de part et d'autre du mur (fig. 5b). Ce mur s'interrompt à l'ouest, à 8,70 m du péribole du sanctuaire. À cette extrémité, le négatif du mur s'élargit et sa forme indique une maçonnerie plus large, qui permet d'envisager la présence d'un dé, symétrique à celui du mur M21qui lui est parallèle à 10 m plus au sud.

Les tranchées de récupération et peut-être aussi de fondation sont à l'origine de la bande sombre qui apparaît nettement sur les clichés aériens et qui est aussi attestée par la géophysique comme espace non construit (fig. 10). On remarque que, pour les deux tronçons conservés, l'arrachement du mur du côté ouest présente un profil irrégulier, en pente négative vers la base, ménageant ainsi des sortes de paliers.

Les récupérateurs semblent avoir laissé intentionnellement des chicots de murs ; il n'existe en effet aucune trace de rampe ou d'installation de machine du type "chèvre" sur les bords. Ainsi, ces tronçons de maçonneries pouvaient faciliter l'extraction des blocs les plus profonds et permettre de remonter aisément de la tranchée. Reste à savoir si ce phénomène se reproduit ailleurs le long du tracé de M15, témoignant de l'organisation de ce nouveau chantier, lorsque la ville en ruine devint une carrière.

M15 est associé à un second mur, M21 ; globalement moins dégradé, il est cependant déchiqueté par des récupérations, qui ont provoqué d'importantes lacunes. Il reste quelques tronçons de l'élévation, dont la largeur varie selon les secteurs de

0,68 m à 0,80 m, peut-être en relation avec d'autres éléments - comme la canalisation découverte à l'est - ou d'éventuelles reprises. Le tronçon dégagé en face des entrepôts est scandé par deux bases maçonnées d'un mètre de côté, dont une seule est entière<sup>10</sup> (fig. 11 et 12). L'entaxe restitué est de 3 m. Nous l'associons à M15, par sa position stratigraphique et son mode de construction. Ces deux murs formeraient ce que l'on considère pour l'heure comme un portique, même s'il nous manque encore des données pour étayer cette hypothèse et surtout proposer une reconstitution. Il est à souligner que la distance de 10 m entre ces deux murs correspond à la largeur du portique oriental du péribole du sanctuaire (Robin 2006, 20). Ces deux murs s'achèvent du côté du sanctuaire par un dé ; seul celui de M21 est conservé en positif<sup>11</sup>. Les données de la fouille et celles qui ont été acquises par les diverses prospections offrent l'image d'une construction indépendante de tout autre édifice, puisque son extrémité ouest apparaît nettement séparée du péribole du temple, tandis qu'à l'est, elle s'interrompt et semble isolée.

### Les exèdres

La prospection géophysique fut ici déterminante pour comprendre l'ensemble de la structure. En effet, elle révèle d'un bout à l'autre de la "Grande Avenue" une série d'exèdres rectangulaires, espacées de 32 à 35 m, et de 25 m pour les deux dernières ; au



Fig. 11. M21, vue vers l'est.

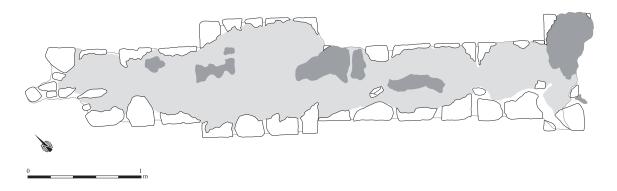


Fig. 12. Plan de M21.

<sup>10-</sup> Elle est en débord de 0,12 m au sud et 0,22 m au nord.

<sup>11-</sup> Ses dimensions sont : 1,60 m de largeur, 1,50 m de longueur, avec un débordement léger au nord et plus prononcé au sud (30 cm).

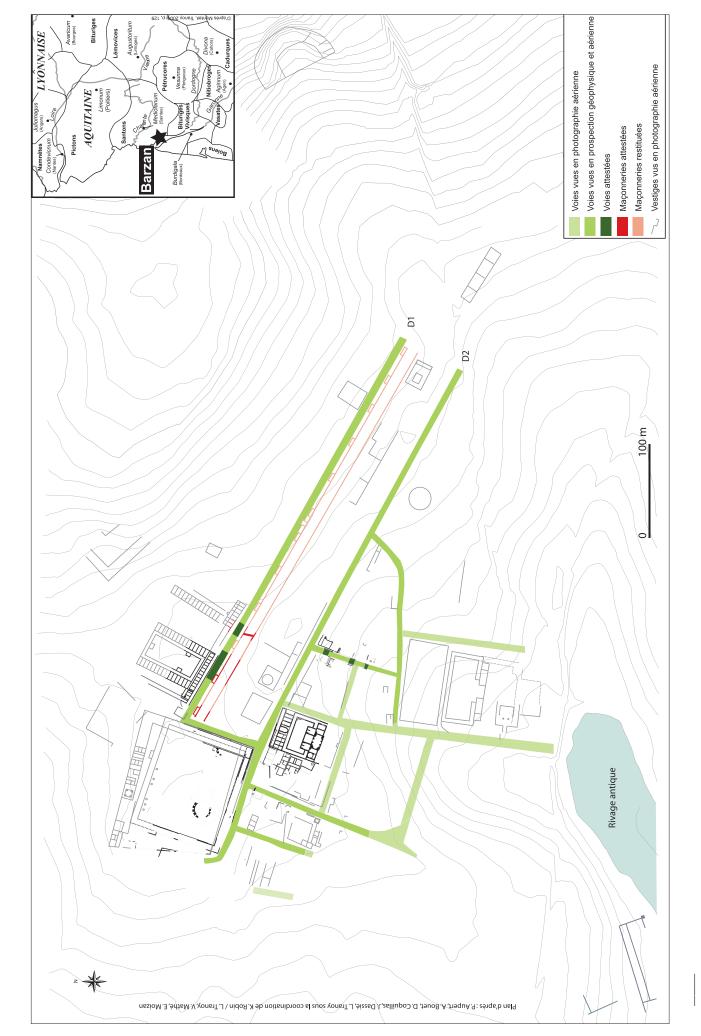


Fig. 13. La "Grande Avenue" (état 4) dans le contexte urbain.

centre de cette série, une exèdre plus vaste présente un plan carré d'environ 7 m de côté; elle est flanquée de deux autres exèdres de forme rectangulaire très rapprochées (cf. infra, prospections géophysiques). La prospection aérienne en avait jadis révélé au moins une qu'il n'avait pas été possible alors d'interpréter. Ces résultats permettent de reconstituer un plan d'ensemble simplifié, qui intègre toutes les exèdres 12, mais qui n'est qu'un document de travail provisoire (fig. 13).

À l'extrémité occidentale, une exèdre (exèdre 1), quasiment complète, construite selon les mêmes modes que M15 - entièrement récupéré à cet endroit - doit de toute évidence lui être associée (fig. 14). D'une superficie de 21,6 m<sup>2</sup>, elle est de plan rectangulaire (2,32 m sur 9,30 m, dimensions internes restituées). La disposition de la tranchée de fondation de M15 confirme que celui-ci a été édifié en premier et que l'exèdre a ensuite été accolée à son parement nord. On peut donc restituer M15 en avant de l'exèdre 1, mais son sommet était masqué par le seuil d'accès à la salle, qui était sans doute ouverte de plain-pied sur le portique, selon le principe du Temple de la Paix à Rome. L'existence d'une deuxième exèdre, identifiée en négatif à 30 m à l'est de l'exèdre 1 (fig. 15), permet d'en restituer une troisième, invisible elle aussi sur les cartes de prospection géophysique parce qu'elle fut sans doute entièrement récupérée (fig. 9). On peut donc d'ores et déjà compléter les informations fournies par la prospection électrique en restituant douze exèdres de plan rectangulaire, situées de part et d'autre de l'exèdre centrale, de forme carrée.

La disposition des exèdres confirme que le portique était ouvert vers ce que nous nommerons pour l'heure "l'esplanade", confinant ainsi la rue entre le mur du portique et les îlots septentrionaux.

### La voie V1

La chaussée contemporaine du portique est aménagée sur une sorte de plate-forme compacte, faite de calcaire à l'instar de ce qui avait été observé pour la rue découverte au "Trésor", mais dans un contex-



Fig. 14. Exèdre 1, vue vers l'ouest.



Fig. 15. Exèdre 2 en négatif vue vers l'est.

<sup>12-</sup> La distance entre les exèdres est respectée ; toutefois leur dimension est schématisée à partir des premières données de fouille et l'orientation de l'ensemble de la structure reste à valider.



Fig. 16. V1, vue vers l'ouest.



Fig. 17. V1, vue vers le sud.

te daté de l'époque flavienne (Tranoy & Moizan 2005, 54). La base de la voie est constituée d'un hérisson, composé de blocs calcaires non taillés et de petites pierres. Sur ce hérisson repose la surface de roulement de la voie, composée de rechapages ponctuels de blocs, galets et petits fragments de briques. Elle est large de 5 m et marquée de quatre ornières (fig. 16). Dans le secteur situé le plus à l'est, elle présente un affaissement central, que la poursuite de la fouille expliquera sans doute (fig. 17). Sur son bord méridional, un sol de mortier, affaissé au sommet de la tranchée de fondation du mur M15 en raison du tassement du comblement, pourrait correspondre à un trottoir associé au portique et à la rue. Le parement de M15, en élévation au nord, alors qu'il est en fondation au sud, témoigne d'une dénivellation entre la rue et le portique (fig. 5b).

S'il paraît clair d'après les prospections aériennes et géophysiques que les deux murs du portique s'étendent bien sur environ 500 m de longueur, on peut en revanche s'interroger sur la configuration de la rue le long de toute cette bande. Lors de cet état 4, la chaussée est attestée entre le mur M15 et les entrepôts ; elle ne dessert pas ces derniers, dont l'entrée s'effectue depuis le nord (Bouet 2008a, 119). Son prolongement jusqu'à l'extrémité orientale sera à vérifier.

### La canalisation St 23

Une canalisation, St 23, longue de 10,70 m, s'appuie contre M21 selon une orientation oblique, de direction nord-sud. À l'extrémité nord, la tranchée de récupération de M15 a effacé le rapport stratigraphique entre les deux structures. Le conduit occupe une largeur de 0,65 m<sup>13</sup> (fig. 18 et 19). Nous ne possédons pas assez d'éléments pour comprendre la fonction de cette canalisation, Il existe peut-être une phase qui, faute d'informations supplémentaires, nous échappe. Nous pouvons d'ores et déjà souligner sa taille imposante ; il n'existe pas de parallèle pour l'heure sur le site de Barzan.

<sup>13-</sup> Il accuse une pente de 2,15 % vers le sud.



Fig. 18. St 23, vue générale vers le sud.



Fig. 19. St 23, détail, vue vers le sud-ouest.

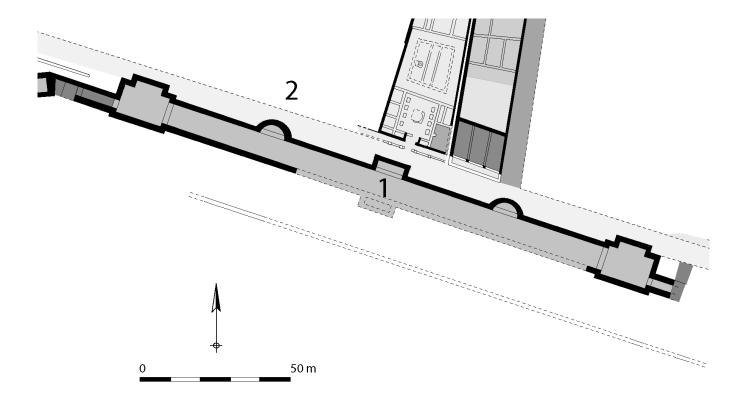


Fig. 20. Le Portique nord (1) au sud de la rue du Portique (2) de Saint-Romain-en-Gal (L. Brissaud).

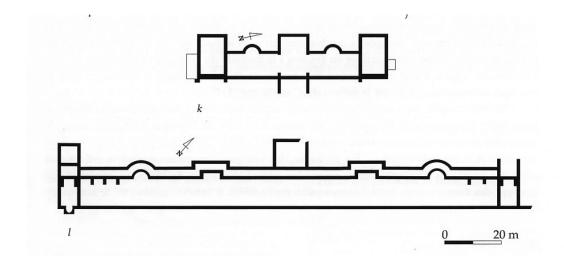


Fig. 21. Les portiques des sites de Tintignac à Naves (Corrèze) et de la villa de Val Catena, île de Brioni Grande (Adriatique). D'après Guyot & Ferrière, in : Maniquet 2004, 18 et d'après Bouet 1998, 73.

### BILAN

## Le portique à exèdres

Issu du monde hellénistique et adopté en Occident depuis le 11e siècle a.C., le portique se diffuse rapidement, devenant un "facteur de définition du paysage urbain" en raison de la régularisation qu'il impose aux espaces (Gros 1996, 95). L'usage des exèdres apparaît à Rome avec le portique de Metellus, restauré au début de l'Empire sous la forme de la Porticus Octaviae dotée d'exèdres semi-circulaires. L'alternance d'exèdres semi-circulaires et quadrangulaires est expérimentée pour la première fois dans le quadriportique du complexe de Pompée sur le Champ de Mars, inauguré en 55 a.C. Elle est adoptée ensuite lors de l'édification de la Porticus Liviae par Auguste. Dans la formule originale du Templum Pacis de Vespasien, inauguré en 75 p.C., les portiques sont animés d'exèdres quadrangulaires (Gros & Torelli 1988, 186; Gros 1996, 165, 217, 365). Archétype de la "Bibliothèque d'Hadrien" à Athènes, qui elle-même inspira les portiques du Traianeum d'Italica (Gros 1996, 124), le plan du Templum Pacis eut une large influence, dont on retrouve l'écho dans certains édifices des provinces occidentales, où des exèdres apparaissent fréquemment, principalement en contexte de sanctuaire. Comme le présente la récente synthèse de V. Brouquier-Reddé et C. Gruel (Brouguier-Reddé & Gruel 2006) à partir du cas d'Allonnes (Sarthe), les exemples sont nombreux. Le dispositif peut comporter ou non une alternance d'exèdres de forme carrée ou rectangulaire ou encore une alternance d'exèdres quadrangulaires et semi-circulaires<sup>14</sup>. Des portiques à exèdres sont

également associés à des temples de forum<sup>15</sup> et l'architecture domestique témoigne du succès de cette forme architecturale qui permet une mise en scène des espaces.

À la différence des exemples précédemment évoqués se rapportant à des portiques en  $\pi$  ou à des quadriportiques, le portique nord de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)<sup>16</sup> (fig. 20), ceux du site de Tintignac à Naves en Corrèze<sup>17</sup>, de la villa de Val Catena, île de Brioni Grande, dans le Nord de l'Adriatique<sup>18</sup> (fig. 21), ou encore du sanctuaire de Villards-d'Héria 19 (fig. 22) offrent le cas de portiques rectilignes. Celui de Val Catena s'étend sur environ 150 m de longueur et possède, en son centre, une salle en saillie de plan carré, encadrée d'exèdres quadrangulaires et semi-circulaires, disposition que l'on trouve également à Barzan, mais avec des exèdres exclusivement quadrangulaires. Le portique nord de Saint-Romain-en-Gal fait face à une esplanade; il est long de 210 m et, comme à Barzan, il est bordé au nord par une rue. L'exèdre rectangulaire centrale, avec ses 10 m de longueur, présente les mêmes dimensions que l'exèdre 1 de la "Grande Avenue". À Allonnes, les vestiges de deux plinthes de colonnes, découvertes en place dans l'exèdre axiale sud, prouvent que ces espaces s'ouvraient par trois baies sur la galerie. Cette restitution est aussi proposée à Italica et à Avenches (Brouguier-Reddé & Gruel 2006, 147).

Reste à discuter la fonction de ces espaces. L'exèdre est une salle qui fait saillie sur un mur, avec un tracé normalement rectangulaire, éventuellement semi-circulaire et selon l'étymologie ( $\eta$   $\xi\xi\delta\varrho\alpha$ ), garnie de bancs contre un mur, de forme semi-circulaire ou en  $\pi$ ; elle est ouverte sur un espace libre, cour ou portique (Ginouvès 1998, 15 et 183; Andersen 1973; Settis 1973). À Trèves, devant le sanctuaire de *Lenus* Mars (lieu-dit Irminenwingert), "de part et d'autres de la voie qui conduit vers le temple ont été découverts des bancs en forme d'exèdres [...] précédés d'un autel et appartenant à des *pagi*" (dossier épigraphique discuté par Scheid 2006; Derks 2006). En général, les banquettes ne sont pas conservées. À

<sup>14-</sup> Le Cigognier à Avenches (Suisse) (Étienne 1985; Gros 1996, 111, 170), La Motte-du-Ciar à Sens (Yonne) (Debatty 2006), Ribemont-sur-Ancre (Somme) (Brunaux 2000, 152), le sanctuaire de Bagnols à Alba (Ardèche) et celui supposé de l'aire à portique B (Dupraz 2000), La Tannerie à Châteaubleau (Seine-et-Marne) (Bontron et al. 2008, 92), Le Haut-Becherel à Corseul (Côtes-d'Armor) (Kerébel 2002, 70-137), Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres) (Hiernard & Simon-Hiernard 1996, 165). Le site du sanctuaire Saint-Martin à Chartres révèle un ensemble clos de 320 m sur 200 m bordé de portiques sur au moins trois côtés; le portique oriental, large de 12 m est animé d'exèdres alternativement quadrangulaires et semi-circulaires (Sellès 2006) ou encore le site de Cahors où une cour à portique est restituée à proximité du temple rond (Darles 2004).

<sup>15-</sup> Comme à Feurs (Loire) (Valette & Guichard 1991) ou à Bavay (Nord) (Thollard 1994 et 1999)

<sup>16-</sup> Savay-Guerraz & Prisset 1992; Bouet 1998, 86-104; Prisset& Brissaud 2006, 421, Faure-Brac 2006, 441-443; Prisset 2008.

<sup>17-</sup> Lintz 1992, 160-164; Maniguet 2004, 18-20.

<sup>18-</sup> Ward-Perkins 1994, 197.

<sup>19-</sup> Van Andriga 2006.

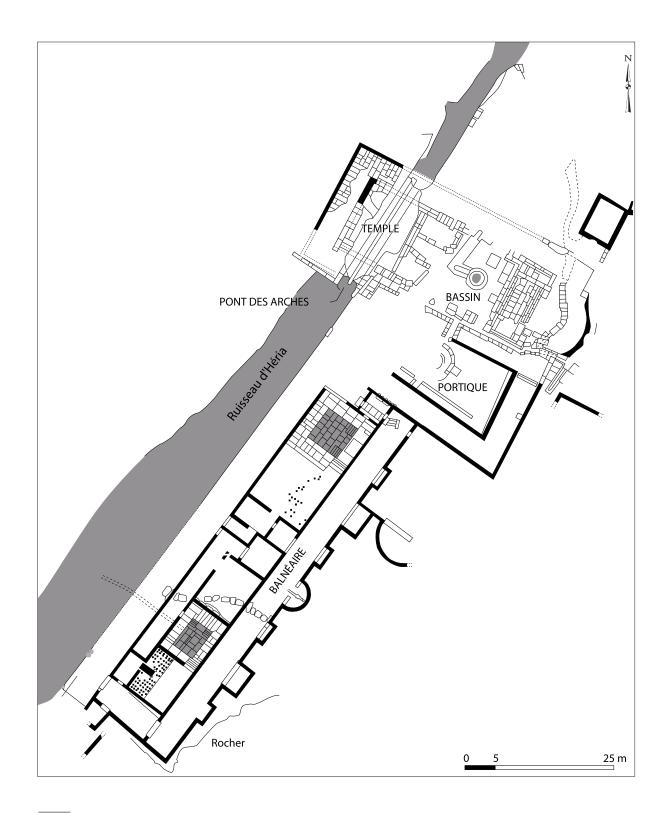


Fig. 22. Le sanctuaire de Villards-d'Héria (Jura), d'après J. Gauthey, in : Van Andriga 2006, del. M. Monteil.

Ribemont, les vestiges en place sur le sol – argile brûlée, charbons, ossements animaux – témoignent sans doute de la présence d'une *culina* (Brunaux 2000, 153), tandis qu'à Allonnes, des restes culinaires trouvés à l'extérieur immédiat de l'exèdre axiale sud signalent que des repas ont pu y être consommés (Brouquier-Reddé & Gruel 2006, 149). Ces espaces étaient surtout parfaitement adaptés à la disposition des *ornamenta*, parmi lesquels on peut facilement supposer que figuraient des images impériales. Exceptionnellement conservées, parce que fabriquées en matériaux périssables ou précieux, ces *imagines* sont retrouvées la plupart du temps en position secondaire<sup>20</sup>.

Les témoignages du culte impérial au sein des agglomérations secondaires sont nombreux et les réflexions à ce sujet bien connues (Fincker & Tassaux 1992; Van Andringa 2002; Bouet 2008b). Le portique à exèdres de Barzan, liaison majeure entre le théâtre, une probable zone portuaire et des temples, suggère le déploiement d'un programme iconographique, où il n'est pas aberrant d'imaginer des manifestations de piété envers la maison impériale et des témoignages d'hommages aux commanditaires. Il serait toutefois prématuré et imprudent d'accorder plus de place à ces hypothèses, pour lesquelles les sources manquent ; on se contentera de souligner que la taille des exèdres de Barzan, la présence d'une symétrie au centre du portique, avec une cellule carrée entourée de deux autres rectangulaires, laissent supposer des aménagements spécifiques, en relation avec les processions et les activités religieuses des dévots.

Ces exèdres conduisent à porter un nouveau regard sur les structures attribuées au second état du péribole du sanctuaire : en effet, parmi les maçonneries révélées par la photographie aérienne, une cellule rectangulaire accrochée à l'aile septentrionale du péribole s'apparente à une exèdre. En outre, les deux murs en saillie, du côté de l'aile occidentale, forment une figure aux dimensions semblables à celles des exèdres de la "Grande Avenue". Enfin

(fig. 23), le mur en arrière de l'aile méridionale pourrait bien correspondre à un tronçon du mur de fond d'une exèdre (fouilles K. Robin). Si ces remarques se confirmaient à l'avenir, on pourrait y lire la cohérence d'un programme qui englobe la réfection du temple et le traitement de son accès au sens large, puisqu'il concerne un espace de 500 m de longueur.

Décalée en arrière du portique, la rue – si elle existe bien sur toute la longueur concernée – participe à la liaison topographique forte entre plusieurs espaces ; cette configuration évoque l'aire de culte du site du "Bois l'Abbé" à Eu (Sanctuaire 2004, Mantel *et al.* 2006), ou encore La Graufesenque à Millau (Schaad 2007). Rappelons le cas d'Alba, avec cette rue de 400 m, interprétée comme une voie sacrée, ouverte au début du II° s. et qui relie le sanctuaire de Bagnols, celui supputé de l'aire B et le centre monumental (Dupraz 2000, 66) (fig. 24).

## L'esplanade

Entre les rues D1 et D2, s'étend un vaste espace, dont l'occupation est encore mal connue. Les traces observées par J. Dassié, lors des campagnes de prospections aériennes de 1975, et reportées sur les plans publiés depuis (Aupert & Dassié 1997-1998, fig. 1, n° 25 et 26) avaient été interprétées comme se rapportant à des temples. Elles n'apparaissent plus en prospection géophysique. Ce phénomène est peutêtre imputable à la destruction par les travaux agricoles de vestiges peu enfouis, appartenant à des phases plus récentes. À moins que les maçonneries, complètement récupérées, n'apparaissent en prospection aérienne et non en prospection géophysique. Les prochaines campagnes de fouilles permettront de faire la lumière sur ce point.

Pour l'heure, un seul portique monumental est mis en évidence sur l'aire de la "Grande Avenue". Une configuration comparable existait peut-être en face, là où est déjà identifiée la rue D2 : l'examen de la photographie aérienne et les dernières prospections géophysiques montrent que la présence d'au moins un mur n'est pas improbable de ce côté. Ainsi, serait délimitée une vaste esplanade en avant du temple principal, occupée par d'autres temples, au moins à son extrémité opposée (n°28 et 29, in Aupert & Dassié 1998). Qu'elle soit bordée ou non d'un mur ou d'un portique du côté de la rue D2,

<sup>20.</sup> Le buste en or de Marc Aurèle découvert à Avenches dans le temple du Cigognier fait exception; conformément à l'usage de l'espace dans les sanctuaires romains (Scheid 1995), il est probable que cette image portative provient d'une des exèdres du portique (Van Andringa 2000, 39)

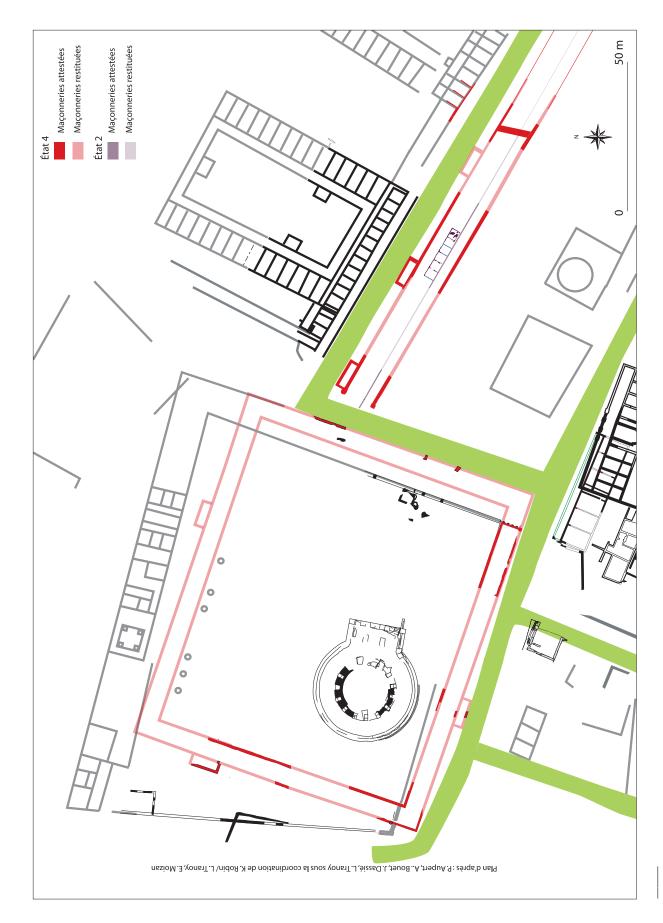


Fig. 23. Plan simplifié du sanctuaire et de la "Grande Avenue" (état 4).

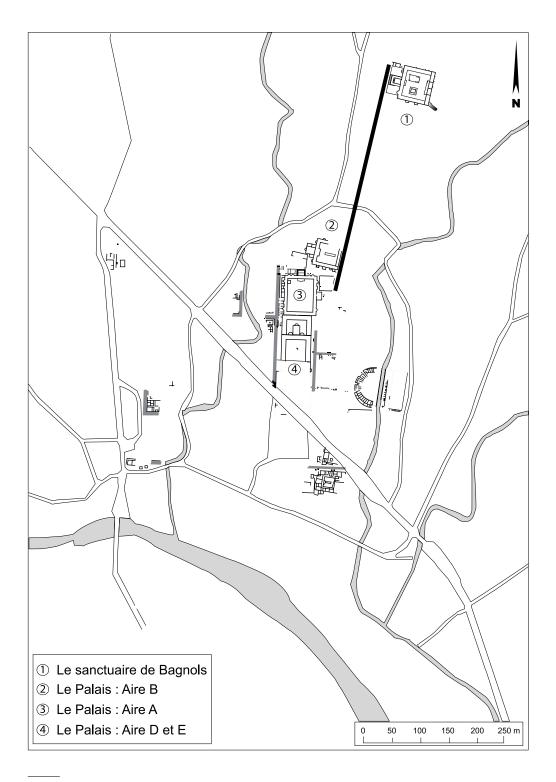


Fig. 24. Plan d'Alba, d'après Dupraz 2000, 66, del. S. Gonzalez.

cette esplanade, longue et étroite, d'une superficie d'environ 2,5 hectares, présente l'avantage de masquer la distorsion d'orientation entre l'axe de la rue D1 et le sanctuaire. Le portique à exèdres joue ainsi son rôle d'écran monumental (Gros 1996, 99), même dans le cas où il ne participerait pas à la clôture d'un espace<sup>21</sup>.

À l'ouest, les prospections montrent une trace interprétée comme une voie longeant le péribole du sanctuaire. À l'autre bout, un temple est le seul édifice avéré à la fois par les prospections aériennes et géophysiques ; les deux types de prospections montrent une nette interruption des maçonneries à l'aplomb du temple<sup>22</sup>. Le document géophysique met en évidence un rétrécissement de l'espace entre les deux rues, le temple fermant en quelque sorte l'esplanade ; ce resserrement est peu marqué sur le plan archéologique<sup>23</sup>.

L'orientation du théâtre, dont l'axe médian de la *cavea*, se dirigeant vers le supputé port et passant par l'extrémité de l'esplanade, précisément là où se situe le temple, n'est sans doute par fortuite. La datation de cet édifice<sup>24</sup>, naturellement associé aux sanctuaires, apportera des éléments pour la compréhension de l'articulation des pôles monumentaux et de la planification urbaine.

Par sa superficie et son articulation avec l'édifice cultuel majeur, l'esplanade de la "Grande Avenue", évoque celles de Vendeuvre (Aucher *et al.* 1989, fig. 25) et Sanxay dans la Vienne (Fincker & Tassaux 1992, 58 ; Aupert 2008, 16-17, 86-87, fig. 26), qui occupent respectivement 5 et 1,3 hectares. À Vendeuvre, un portique avec deux espaces en saillie borde la limite méridionale de l'esplanade. D'autres agglomérations secondaires d'Aquitaine présentent des dispositions analogues (Aupert *et al.* 1998, 55-56). Certains sanctuaires en Gaule possèdent des aires sacrées de vastes dimensions<sup>25</sup>, mais la forme étroite et très allongée de l'esplanade de la "Grande Avenue" ne trouve de parallèle ni en Aquitaine, ni ailleurs en Gaule<sup>26</sup>.

### Conclusion

Il est difficile d'aller au-delà dans les hypothèses et on doit seulement constater que les travaux engendrés par l'aménagement de cette construction dotée d'exèdres ont été considérables. Le chantier semble avoir été mis en œuvre vers le milieu du 11e siècle. Un tel programme pourrait être en relation avec les transformations qui affectent la ville durant cette période lors de la restructuration du sanctuaire et la monumentalisation de l'ensemble du quartier, avec notamment la construction des thermes. Il efface une organisation moins prestigieuse, mais cette dernière avait inscrit dans l'espace urbain un système qui fut pérennisé lors des métamorphoses du dernier état. L'ordonnance générale est marquée dès l'origine par une rue ouverte sur le paysage de l'estuaire et constituant sans doute l'un des accès majeurs au cœur de l'agglomération, pour ceux qui arrivaient du sud-est. Reste à savoir s'il existe un passé plus lointain à l'espace de la "Grande Avenue", qui serait lié aux découvertes laténiennes faites autour du sanctuaire du Fâ (Robin & Soyer 2003; Landreau 2009).

Les recherches menées à Barzan depuis plusieurs années, par les différentes équipes, montrent que les élites santonnes ont consenti à dédier des moyens

<sup>21-</sup> Il faudra à l'avenir examiner la situation au nord ; en effet, on suppose l'existence d'une troisième voie parallèle qui, à l'ouest, donnerait accès aux entrepôts et qui, dans son trajet final à l'est, bifurquerait vers le sud. Nos connaissances sur cette partie de la ville sont encore incertaines mais on doit retenir la présence probable d'un espace de taille équivalente à celui de l'esplanade méridionale, où se logent, dans toute sa largeur, les entrepôts et sans doute d'autres édifices. Le portique à exèdres constituerait, selon cette configuration, l'épine dorsale d'un vaste espace étendu sur la terrasse orientée nord-ouest/sud-est.

<sup>22.</sup> Nous espérons intervenir prochainement dans ce secteur afin de comprendre l'articulation entre le temple et les deux rues, d'établir les datations de ces constructions et de comparer la succession des aménagements à cette extrémité avec les résultats obtenus à l'ouest.

<sup>23-</sup> Le plan de la ville que nous proposons est le résultat de collages successifs de données : fouilles et clichés non redressés des prospections aériennes. Nous avons conscience du caractère approximatif et insatisfaisant de ce document - appelé à évoluer dans un futur proche – mais cette vue d'ensemble permet de proposer un état des lieux provisoire.

<sup>24-</sup> En cours d'étude par A. Nadeau.

<sup>25-</sup> Comme celui de la Motte-du-Ciar, en marge de Sens, dédié à Mars, Vulcain et Vesta : le mur du péribole encadre un espace rectangulaire (396 m sur 198 m) de presque 8 hectares en avant d'un espace hémicirculaire (Debatty 2006, 161).

<sup>26-</sup> Ainsi, par exemple, la succession des cours du sanctuaire central du Vieil-Évreux (Guyard & Lepert 1999; Gury & Guyard 2006, 215) s'apparente davantage à celle de l'ensemble dit du "forum" à Barzan, au quartier du "Trésor" lui aussi interprétable sans doute comme un sanctuaire.

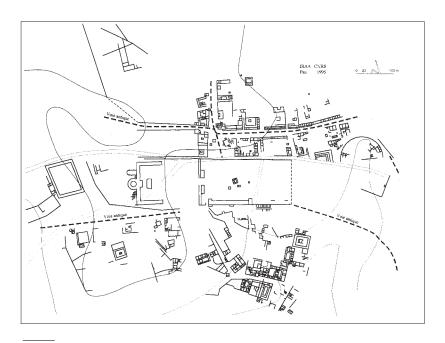


Fig. 25. Plan de Vendeuvre, d'après Aupert et al. 1998, 49.

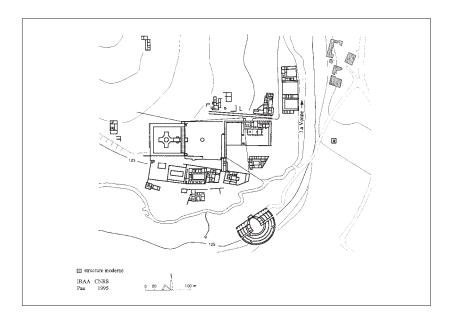


Fig. 26. Plan de Sanxay, d'après Aupert et al. 1998, 50.

considérables à la parure monumentale de l'espace public. Les travaux récents sur la "Grande Avenue" dévoilent surtout un projet exceptionnel<sup>27</sup>: les commanditaires et les architectes ont pris en compte port, théâtre et sanctuaire pour faire converger vers celui-ci les deux voies monumentales. L'esplanade masque en outre une divergence d'orientation entre ce secteur de la ville et le sanctuaire. La solution choisie ici révèle un programme conçu à l'échelle de la ville. Les pôles majeurs, sanctuaire du Fâ, théâtre, port, sont situés aux angles d'un vaste espace triangulaire scindé par la "Grande Avenue". Ainsi, à l'extrémité orientale de l'esplanade, on se trouvait à michemin entre le théâtre et le rivage, distants d'environ 800 m et à presque 500 m du grand sanctuaire.

Ces réalisations dans le cadre d'une petite ville montrent l'existence de programmes d'urbanisme comparables à ceux qui furent élaborés dans les capitales de l'empire. Les agglomérations secondaires comme celle de Barzan offraient une très grande liberté, dans des espaces moins contraints où, de surcroît, le prix des terrains était certainement beaucoup moins élevé. Les commanditaires et les architectes pouvaient y réaliser des projets ambitieux au service d'une scénographie majestueuse et originale.

Au sein du territoire santon, l'agglomération de Barzan occupe une place particulière<sup>28</sup>: sa position sur l'estuaire, sa vocation économique et religieuse en font le principal pôle urbain, après le chef-lieu. L'enrichissement des dossiers archéologiques, à Saintes et à Barzan, permettra de prendre la mesure des rythmes qui ont marqué le développement urbain de ces deux centres, dominés sans doute par les mêmes aristocrates. D'ailleurs, la relation entre ces villes a été récemment illustrée par la voie majeure, découverte à la sortie de Saintes, en direction de la mer et qui aboutissait très probablement à Barzan<sup>29</sup>. La "Grande Avenue", dont l'allure et la vocation restent à préciser, en constituerait une sorte d'écho.

# Bibliographie

- Andersen, L. (1973): "Exedra", in: Real-lex. zur Deutschen Kunstgesch., VI, col. 647-671.
- Aucher, M.-R. et M., Ph. Blonde, J. Delage, J. Hiernard et D. Vivier (1989): "Sauvetage dans un quartier du *vicus* des Tours-Mirandes", *BSAO*, 5<sup>e</sup> série, 3, 87-143.
- Aupert, P. et J. Dassié (1997-1998) : "L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan", *Aquitania*, 15, 167-186.
- Aupert, P., M. Fincker et F. Tassaux (1998): "Agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique", in : Gros, dir. 1998, 45-69.
- Aupert, P. (2008) : *Sanxay antique* (Guides archéologiques de la France), Paris.
- Ballet, P., N. Dieudonne-Glad et C. Saliou, éd. (2008): La rue dans l'Antiquité: définition, aménagement et devenir, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Rennes.
- Bizien-Jaglin, C., P. Galliou et H. Kerébel, éd. (2002) : *Côtes-d'Armor*, 22, CAG, Paris.
- Bontron, R., J.-C. Le Blay, S. Lepetz, F. Partuisot, F. Pilon et W. Van Andriga (2008): "De la diversité des contextes: les os animaux des sanctuaires de l'agglomération de Châteaubleau", in : Lepetz & Van Andringa, dir. 2008, 89-102.
- Bost, J.-P., J.-M. Roddaz et F. Tassaux (2003): *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*, Ausonius, Mémoire 9, Bordeaux.
- Bouet, A. (1998): "Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain: les exemples d'Orange et de Vienne", RA, 33-105.
- (2008a) : "L'entrepôt de Barzan", in : Sanchez, éd. 2008, 119.
- (2008b): "Amphithéâtres et sanctuaires du culte impérial en Occident romain: les liens urbanistiques", in: Bouet, dir. 2008, 269-293.
- Bouet, A., dir. (2003): Thermae Gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises, Ausonius, Mémoires 10 / Aquitania Suppl. 11, Bordeaux.
- (2005): Le quartier à l'ouest des thermes, les entrepôts, DFS de fouilles programmées 2005, SRA Poitou-Charentes, Poitiers.
- (2006): Le quartier à l'ouest des thermes, les entrepôts, DFS de fouilles programmées 2006, SRA Poitou-Charentes, Poitiers.
- (2008) : D'Orient et d'Occident : Mélanges offerts à Pierre Aupert, Ausonius, Mémoires 19, Bordeaux.
- Brouquier-Reddé, V. et C. Gruel (2006): "Variations autour d'un plan type de sanctuaire", in : Brouquier-Reddé *et al.*, éd. *2006*, 135-153.
- Brouquier-Reddé, V., E. Bertrand, M.-B. Chardenoux, K. Gruel et M.-C. L'Huillier, éd. (2006): Mars en Occident, Actes du colloque international", Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident", Le Mans, université du Maine, 4-5-6 juin 2003, Rennes.
- Brunaux, J.-L. (2000): "Ribemont-sur-Ancre, du trophée celtique au lieu de culte public gallo-romain", in : Van Andringa, éd. 2000, 133-156.

<sup>27-</sup> Ainsi, l'idée qui se dégage de la restitution de J.-Cl. Golvin est confirmée, même si la forme adoptée se révèle différente de ce que l'on pouvait imaginer avec les prospections.

<sup>28-</sup> Á ce sujet, nous renvoyons aux hypothèses de L. Maurin, sur les motifs de la création d'un port de commerce sur la rive droite de l'estuaire, au lendemain de la guerre des Gaules (Maurin 2007, 121).

<sup>29-</sup> Sillières 2003, 91; Maurin 2007, 141.

- Camporeale, S., H. Dessale et A. Pizzo, éd. (2008): Arqueología de la construcción. I. Los procesos constructivos en el mundo romano: Italia y provincias occidentales, Workshop de Mérida (25-26 octobre 2007), Anejos de AEA, L, Madrid.
- Coulon, G. et J.-Cl. Golvin (2006): *Voyage en Gaule romaine*, Paris, 2e éd. augmentée.
- Darles, Chr. (2004): "Le temple rond de Cahors-Divona, hypothèses de restitution", Aquitania, 20, 95-104.
- Dassié, J. (1975): "Talmont l'antique", Archéologia, 89, 36-45.
- Dassié, J., R. Chevallier, J. Ph. Delaunay, M. Guy et A. Kermorvant (1977): "Archéologie aérienne en Charente Maritime. Découverte de Talmont-l'Antique Novioregum de l'Itinéraire d'Antonin", *RA*, fasc. 2, 283-306, Paris.
- Debatty, B. (2006): "Marti, Volkano et sanctissimae Vestae sacrum. Le sanctuaire suburbain de la Motte-du-Ciar près de Sens (cité des Sénons)", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2006, 159-180.
- Derks, T. (2006): "Le grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves et ses dédicaces privées: une réinterprétation", in: Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2006, 239-270.
- Dondin-Payre, M. et M.-T. Raepsaet-Charlier, éd. (2006) : Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident Romain, Bruxelles.
- Dupraz, J. (2000): "Sanctuaires et espaces urbains: Alba-la-Romaine, er s. av. – IIIe s. ap. J.-C. (Ardèche)", in: Van Andringa, éd. 2000, 47-72.
- Étienne, R. (1985): "Un complexe monumental du culte impérial à Avenches", Bulletin de l'Association Pro Aventico, 5-26.
- Faure-Brac, O. (2006): Le Rhône, 69/1, CAG, Paris.
- Fincker, M. et Fr. Tassaux (1992): "Les grands sanctuaires 'ruraux` d'Aquitaine et le culte impérial", MEFRA, 104, 1, 41-76.
- Fraisse, Chr. et A.-F. Voisin (2004) : Alba-la-Romaine, Une ville antique à son apogée, Association Les Enfants et Amis d'Alba, Alba.
- Forest, V., avec la collab. de A. Bardot (2003) : "Étude conchyliologique", in : Bouet, dir. 2003, 478-502.
- Ginouvès, R. (1998): Dictionnaire méthodologique de l'architecture grecque et romaine, t. III, Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles, EFR/EFA.
- Glénisson, J., dir. (2007) : Histoire de l'Aunis et de la Saintonge, La Crèche.
- Gros, P. (1996): L'architecture romaine, 1. Les monuments publics, Paris.
- —, dir. (1998): Villes et campagnes en Gaule romaine, Actes du 120° congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 23-29 octobre 1995, section archéologie et histoire de l'art. Paris.
- Gros, P. et M. Torelli (1988) : Storia dell'urbanistica. Il mondo romano. Laterza, Bari.
- Gury, F. et L. Guyard (2006): "Le sanctuaire central du Vieil-Evreux (Eure) et le bronze à l'épaule cuirassée", in : Brouquier-Reddé et al, éd. 2006, 211-221.
- Guyard, L. et T. Lepert (1999): "Le Vieil-Evreux, ville-sanctuaire gallo-romaine", *Archéologia*, 359, 20-29.
- Hiernard, J. et D. Simon-Hiernard (1996): "Faye-l'Abbesse", in: Les Deux-Sèvres, 79, CAG, Paris, 165.

- Kerébel, H. (2002) : "Corseul", in : Bizien-Jaglin *et al.* 2002, 70-137.
- Landreau, G. (2009) : "Sous la ville romaine, cinq siècles d'occupation gauloise", in : Le Fâ, 5000 ans d'histoire. Barzan : un site archéologique sur l'estuaire de la Gironde, Vaux-sur-Mer. 26-29.
- Lepetz S. et W. Van Andringa, dir. (2008): Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires, Actes de la table ronde de Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 24-25 octobre 2002, Montagnac.
- Lintz, G. (1992): La Corrèze, 19, CAG, Paris.
- Maniquet, Chr. (2004) : Le sanctuaire antique des Arènes de Tintignac, Archéologie, Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges.
- Mantel, E., S. Dubois et S. Devillers (2006): "Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, Bois l'Abbé, Seine Maritime)", Revue archéologique de Picardie, 3-4, 31-49.
- Maurin, L. (2007): Des origines à la fin du v<sup>e</sup> siècle après J.-C., in : Glénisson, dir. 2007, t. 1.
- Prisset, J.-L. et L. Brissaud (2006): "Saint-Romain-en-Gal Evolution du site", in : Faure-Brac 2006, 416-423.
- Prisset, J.-L. (2008): "Les besoins en matériaux, les contraintes d'approvisionnement et la durée d'un chantier de construction. Réflexions à partir du portique nord de Saint-Romain-en-Gal (France)", in: Camporeale et al., éd. 2008, 131-145.
- Robin, K. (2006): Rapport de fouille intermédiaire, campagne 2006, SRA Poitou-Charentes, Poitiers.
- Robin, K. et Cl. Soyer (2003): "Un fragment d'anse de bassin étrusque découvert à Barzan (Charente-Maritime)", *Aquitania*, 19, 285-290.
- Sanchez, C., éd. (2008) : *La voie de Rome, Entre Méditerranée et Atlantique*, Catalogue d'exposition, Ausonius, Bordeaux.
- Sanctuaire (2004) : Le sanctuaire gallo-romain du "Bois l'Abbé". 200 ans de fouilles en forêt d'Eu. Eu.
- Savay-Guerraz, H. et J.-L. Prisset, (1992): "Le portique de Saint-Romain-en-Gal et son contexte, état des recherches", RAN, 25, 105-124.
- Schaad, D., dir. (2007) : La Graufesenque (Millau, Aveyron). I. Condatomagos, Une agglomération de confluent en territoire rutène, Il<sup>e</sup> s. a.C. Ill<sup>e</sup> s. p.C., Aquitania Études d'archéologie urbaine, Bordeaux.
- Scheid, J. (1995): "Les espaces cultuels et leur interprétation", Klio, 77, 424-432.
- (2006): "Réflexions sur le Mars trévire", in : Brouquier-Reddé et al. 2006, 35-44.
- Sellès, H. (2006) : "Le sanctuaire de la capitale carnute, Chartres-Autricum (Eure-et-Loire)", in : Brouquier-Reddé et al. 2006, 205-210.
- Settis, S. (1973): "'Esedra' et 'ninfeo' nelle terminologia architettonica del mondo romano. Dall'eta republicana alla tarda antichità", ANRW, I, 4, 661-745.
- Sillières, P. (2003): "Les communications entre Saintes et Bordeaux à l'époque gallo-romaine", in : Bost et al. 2003, 85-93.
- Thollard, P. (1994): "Le développement urbain à Bavay à la lumière des recherches récentes", Revue du Nord-Archéologie, 76, 21-35

- (1999): "Fouilles sur le forum de Bavay (1993-1998). III. Habitat, voirie et stratigraphie au sud du forum", Revue du Nord-Archéologie, 23-64.
- Tranoy, L., dir. (2005): *Un aperçu d'une rue et de ses abords au lieu-dit "le Trésor*", Rapport de fouille programmée, campagnes 2000-2001, Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, Poitiars
- Tranoy, L. et E. Moizan (2005): "Étude archéologique", in : Tranoy, dir. 2005.
- Tranoy, L., V. Mathé, M. Druez, E. Moizan et C. Batigne (2008) : "Prospection et fouille de la 'Grande Avenue' à Barzan (Charente-Maritime) : résultats préliminaires", in : Ballet *et al.*, éd. 2008, 353-358.
- Valette, P. et V. Guichard (1991): "Le forum gallo-romain de Feurs (Loire)", *Gallia*, 48, 109-164.
- Van Andringa, W. (2000): "Le vase de Sains-du-Nord et le culte de l'imago dans les sanctuaires gallo-romains", in : Van Andringa, éd. 2000, 27-44.
- (2002): La religion en Gaule romaine, Paris.
- (2006): "Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes: Villardsd'Héria", in: Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2006, 122-134
- —, éd. (2000) : Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine, Centre Jean-Palerne, Mémoire XXII, Saint-Étienne.
- Ward-Perkins, J.B. (1994): Roman Imperial Architecture, Londres